



Aménagement de la section « Agen-Nord » sur la RN21

La concertation publique s’est tenue du 7 février au 20 mars 2022. Comme demandé dans le bilan du garant, des études complémentaires ont été menées, notamment l’analyse fine d’une option en « aménagement sur place » au droit de « Galimas ».

Elles ont été présentées au public lors de la réunion du 29 novembre 2022.

L’ensemble des éléments ont été soumis au ministre en charge des transports qui a acté la poursuite des études sur les bases suivantes :

- la variante « tracé court 1 », avec un tracé neuf au droit de « Galimas », est choisie pour la suite des études ,
- le giratoire de « Bajamont » (cf carte ci-dessous – point 4) est déplacé vers le sud au droit de la « Côte de la Belette »,
- le tracé des rétablissements sera affiné lors de la suite des études.

RN21 – Tracé issu de la concertation (hors rétablissements)

